

-----  
**MAIRIE**  
DE  
**PORTE PUYMORENS**  
66760 PORTE-PUYMORENS

**Procès-Verbal du Conseil Municipal du 14 novembre 2022 à 21h**

**Présents** : AUGÉ Jean Philippe, BARRAL Anne, FOSSEY Gérard, KOMAROFF Nicole, MAURISSE Philippe, OLIAS- -MARTY Hervé, ROUCAIROL Bernard, SARDA Colette.

**Procurations** : CHABBERT Pierre à SARDA Colette, ROBOAM Julie à BARRAL Anne

**Secrétaire de Séance** : FOSSEY Gérard

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir accepter l'ajout de deux points à l'ordre du jour : la nomination du chef-pisteur et de son suppléant, l'approbation des tarifs des frais de secours sur le domaine skiable pour la saison hivernale à venir. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

- Autorisation de signature de la convention pour la mise en place d'un Conseil en Energie Partagé entre la commune, le SYDEEL et le Parc Naturel Régional. Coût du service : 0,50 € par habitant/an. Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.
- Régie des Gîtes : cette régie a été créée à l'époque où M. Bourgeois était au secrétariat de la mairie, elle est inutilisée depuis plusieurs dizaines d'années, il serait donc souhaitable de la supprimer. Le Conseil Municipal donne son accord.
- Renouvellement Droit de Voirie des Carlines : OK à l'unanimité, 3 292,89 € pour la saison 2022/2023.
- Renouvellement convention chalets ESF : OK à l'unanimité, 2 286,74 € pour la saison 2022/2023.
- Renouvellement bail de pêche du Lac de l'Estagnol : OK à l'unanimité, 300 € pour l'année 2022.
- Monsieur le Maire propose qu'une subvention de 2 000 € soit versée au Comité des Fêtes de Porté-Puymorens. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.
- Le Conseil Municipal décide d'annuler la subvention accordée à l'association « Puymorens Environnement » pour manque de visibilité sur ses rapports financier et moral.
- Trois opérations d'investissement sont prévues sur l'année 2023 : achat d'un camion benne, installation d'une chaufferie bois à la mairie et rénovation de l'Ancienne Boulangerie. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander toutes les subventions possibles.
- Zone du D'En Guillaume : suite à la mésaventure de l'hiver dernier, il ressort que cette zone doit être tout particulièrement surveillée en période de fortes précipitations neigeuses pour évaluer son niveau de remplissage. A la demande de la commune, le RTM est responsable de cette surveillance et pour la faciliter, le Conseil Municipal demande l'installation d'une caméra (lieu à définir avec le RTM). Il s'agit d'un dispositif de sécurité, celui-ci devrait être subventionné à hauteur de 80% par l'Etat. Selon la procédure, le GAZEX est déclenché par la Dirso sur demande du RTM informé par le maire de la Commune.
- Concernant le rucher et le poulailler de Monsieur Jean-Marc JEREZ, le Conseil Municipal valide leur existence sur le terrain communal.
- Chef-pisteur : Mathieu WOERNER, suppléant : Ludovic MARTY, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.
- Frais de secours : les tarifs ne changent pas par rapport à la saison précédente. OK à l'unanimité.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- **Reprise en main** : entreprise de peinture VASSILEO au sujet de la PEP12. Travaux sous traité par SUDTEC ; contenu de l'absence sur le chantier de l'entreprise SUDTEC , nous avons fait appel à une autre entreprise de TARASCON sur Ariège ; ceci afin d'éviter l'accumulation du retard sur le chantier.
- **FRESQUE DE GRANDE TAILLE** : Mme Maria ESCOBAT SELGA (artiste peintre spécialisée dans ce type de projet) propose ses services pour réaliser une fresque grandeur nature sur un mur de notre village. Contactée récemment pour évoquer un projet qui pourrait traduire un message de prévention de l'environnement (soumis à l'étude)
- **Accès parking secours au départ du télésiège de l'ESTAGNOL** : Coupe de 3 arbres qui faisaient ombrage dans la montée et de fait maintenaient un passage glacé pour se rendre au télésiège. Un problème d'intérêt général qui nous a conduit à prendre la décision. A la place, 3 feuillus seront plantés prochainement.
- **Coupe d'affouage dans le pré de l'église** pour nettoyer le ruisseau qui le traverse
- **Chorale proposé par Mme et Mr KOMAROFF Le 22/12/2022** : avis favorable du conseil municipal
- **Pour information**, le maire souhaite communiquer sur le fait qu'il a été victime d'insultes de la part d'un administré en mairie et devant témoins. Après échange avec certains élus, l'administré a fait ses excuses au Maire. Le Maire n'a pas souhaité déposer de plainte.

**FIN DE SEANCE à 23h30**